BOUZNIKA BAY
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DES VILLAS DU HAMEAU DU GOLF

PV N° 46 DE LA REUNION DU BUREAU DU 03.09.2023 A 11 h

Etaient présents :
-Argane Tahri Souad
-Benbachir Biaz Hafsa
-Delouane Mohamed Monsef
-EL Alaoui Mohamed Sâad
-El Amine Fichtali Abdelilah
-Houir Alami Abdelouahed
-Karmouni Mohamed
-Ouedrhiri Raihani Sakina
-Raihani Najib
-Talha Ahmed
-Tazi Mohamed

Était absent excusé
-Bensouda Yahya

Ordre du jour :
-Bilan de la saison estivale 2023
-Préparation du plan d'action S2-2023 et S1-2024
-Rapport sur le suivi du différend judiciaire Capri / Communes de Bouznika et Cherrat
-Divers

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

La saison estivale 2023 a été très animée avec une fréquentation record de notre Résidence. Le Bureau note avec satisfaction les retours positifs des résidents sur la transformation remarquable de notre résidence, la variété et la qualité des activités proposées, les liens très forts noués entre les résidents au sein du Club devenu un lieu quotidien de rencontre et la super ambiance qui y a régné notamment lors des soirées musicales.
Afin de consolider ces acquis et renforcer au mieux le « vivre ensemble », les membres du Bureau se sont mis d'accord pour réfléchir, chacun de son côté, sur des améliorations à proposer lors de la prochaine réunion du Bureau par rapport aux sujets suivants :
-Un contrôle plus efficient des accès à notre résidence.
-Une participation à nos activités davantage enrichies mais réservées en priorité à nos résidents.
-Un suivi rapproché et documenté des villas en location pour assurer une sécurité et une quiétude pour tous les résidents.

PREPARATION DU PLAN D'ACTION S2-2023 et S1-2024

Pour préparer un plan d'action 2023/2024 conforme aux attentes des résidents, le Bureau charge les membres suivants de présenter des propositions, à examiner et valider lors de la prochaine réunion, sur les thèmes ci-après :

-Recrutement du personnel : Souad, Sâad et Najib

-Espace vert collectif : Sakina et Souad

-Propreté et traitement des nuisibles : Mohamed Tazi, Abdelouahed et Hafsa

-Travaux d'entretien et investissements : Mohamed Karmouni, Sâad et Najib.

RAPPORT SUR LE DIFFEREND JUDICIAIRE OPPOSANT CAPRI AUC COMMUNES DE BOUZNIKA ET CHERRAT

Abdelilah Fichtali, membre du Bureau, a assuré depuis des mois le suivi du différend judiciaire qui oppose depuis 2019 Capri aux Communes de Bouznika et Cherrat au sujet de la réception définitive du projet Bouznika Bay.

Le contentieux a fait l'objet de 3 jugements en premier ressort du Tribunal Administratif de Casabalanca, de 2 arrêts de la Cour d'Appel Administrative de Rabat et est actuellement en instance de jugement auprès de la Cour de Cassation.

Le Bureau décide de publier dans notre site web le rapport établi par Abdelilah Fichtali pour permettre aux membres de notre Association de prendre connaissance de ce litige

Divers

Cotisations

Le taux moyen d'encaissement des cotisations de 2019 à 2022 est de **94,27%.** Il est de **82,28 %** au cours des 8 premiers mois de 2023**.**

Le Bureau demande aux membres de notre Association, qui ne l'ont pas encore fait, de régler leurs cotisations et apporter ainsi leur contribution à l'effort général de développement de notre Résidence.

Canal paysager

Le canal paysager a été rempli d'eau de mer dans les conditions qui ont fait l'objet d'une communication aux résidents par WhatsApp le 25.08.2023.

Au stade actuel, nous notons une bonne satisfaction pour sa partie centrale, mais cependant des nuisances persistantes en amont et en aval du canal, que le Bureau va essayer de neutraliser dans la mesure du possible.

Assemblée générale de la Fédération des Associations de Bouznika Bay

Le 27.08.2023 et à notre initiative, l'assemblé générale de la Fédération des Associations de Bouznika Bay (3 associations de villas et 4 syndicats de copropriétaires d'appartements), a été convoquée pour relancer son activité et pour renouveler son Bureau fédéral. L'objectif est de s'unir pour accompagner et non subir tout changement à prévoir pour notre site.

A noter qu'au sein de Bureau fédéral, notre association va assurer la présidence et le secrétariat général.

Prise en charge de tâches administratives

Le Bureau prend acte de la décision du président de se délester de certaines tâches administratives, assurées depuis 2019, et de les confier à l'agent recruté pour le moment à temps partiel : Télédéclaration mensuelle CNSS des agents, Etablissement des reçus des cotisations, Suivi des cotisations, Emission des chèques, Pointage des dépenses réglées par chèques et par caisse..

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion a été levée à 12h30.

La prochaine réunion du Bureau est fixée au dimanche **08 octobre 2023** à **10 h30**.

Najib Raihani
Président